



# Montauban infos

N° 20 Avril à Juin 2022 Journal d'informations municipales

## Divers

### Du nouveau...

L'Association des Producteurs & Artisans du Pays de Luchon va organiser sur le site de la batteuse, des marchés nocturnes.

Les dates de ces marchés sont les suivantes :



- Jeudi 14 juillet de 16h à 21h
- Jeudi 21 juillet de 16h à 21h
- Jeudi 28 juillet de 16h à 21h
- Jeudi 04 août de 16h à 21h
- Jeudi 11 août de 16h à 21h
- Jeudi 18 août de 16h à 21h

### Du côté des agents communaux...

Beaucoup de personnes s'interrogeant sur l'absence de notre agent Pascal VILLANI, nous vous donnons de ses nouvelles. Il a du quitter son poste suite à un souci de santé le 15 juin. Il est en arrêt de travail et va bien, mais doit encore se reposer.

Nous avons pallié son absence temporaire en recrutant, au pied levé, Marc Marséglià que vous pouvez désormais voir dans le village.

Enfin à compter du lundi 11 juillet 2022 Nathalie LEROUX a succédé à Stéphanie ABO au secrétariat pour seconder dans sa tâche Muriel DEJOURS

### La fibre arrive...

La zone technique 130 qui impacte notre commune est entrée en phase de pré-commercialisation. En principe l'ouverture des abonnements pourra se faire à partir du 21 juillet. ATTENTION, cela ne veut pas dire que l'accessibilité sera immédiate. Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur le site [www.fibre31.fr](http://www.fibre31.fr)



### Dans ce numéro :

Le mot du Maire..... page 2  
Les travaux..... page 4  
La savonnerie..... page 9  
La fête de l'école..... page 11

La vie communale ..... page 2  
Le Budget..... page 7  
Du côté de l'école..... page 10  
Divers et Etat-civil..... page 12

## Le mot du Maire



L'été sera chaud !

C'est désormais une certitude. Le réchauffement climatique, ou simple dérèglement pour certains, est bien là et c'est une évidence qu'il est difficile de nier.

Les alertes météo en tous genres se succèdent pour prévenir, d'orages violents, de vents tempétueux, de chutes de grêle avec des grêlons de taille plus qu'inhabituelle etc.

Si pour le moment nous sommes passés au travers de ces événements, ne perdons pas de vue que la chance tourne vite et que ce qui nous a épargné hier peut nous toucher demain.

Rappelons nous que notre village est sujet aux crues torrentielles des ruisseaux de St Christine et du Cansech ainsi qu'à l'inondation par la Pique.

Autant de raisons qui font que j'envisage l'institution dans notre commune d'une réserve communale de sécurité civile (lire page 4).

L'été sera chaud, aussi, du côté de la pandémie. Elle ne nous a, malheureusement, jamais vraiment abandonné.

Alors restons prudents mais n'arrêtons pas de vivre. Les confinements du début de la crise sont venus perturber nos vies et ont laissés des séquelles, psychologiques, dans nos habitudes sans que nous ne nous en rendions vraiment compte.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous, une bonne lecture et un excellent été.

*Très cordialement  
Claude CAYROL*

## Vie Communale

### Eau Potable

Réseau31 a installé un système de chloration automatique de l'eau potable afin de distribuer une eau de la meilleure qualité possible.

Ce système est en phase de réglage et c'est la raison pour laquelle vous avez pu remarquer, parfois, un goût de chlore plus prononcé. Cela peut encore se produire, jusqu'à ce que le bon réglage soit trouvé.



## Vie Communale suite...

### Entretien du cimetière

Vu les réactions suscitées, dont certaines véhémentes, des explications s'imposent en matière d'entretien du cimetière et en particulier du cimetière historique de la rue Cargue, puisque c'est là que se pose le problème.

Tout d'abord un rappel simple. Un cimetière est un espace communal constitué par les concessions où sont implantées des tombes ou des caveaux. Ces concessions sont pour la quasi totalité du « vieux cimetière », perpétuelles. Aujourd'hui nous ne délivrons plus ce genre de concessions puisqu'elles sont attribuées pour une durée maximum de 50ans, renouvelable bien entendu.

Dès lors qu'une concession est attribuée, cela devient un espace privé. L'entretien en revient donc à la charge unique du concessionnaire.

La commune n'a l'entretien que des allées, des éventuels espaces communs et des emplacements non attribués.

Que se passe-t-il donc au « vieux » cimetière ? De très nombreuses concessions ne sont plus entretenues depuis de très longues, trop longues années. La commune avait pris pour habitude de couper l'herbe, bien qu'elle n'avait pas à le faire.

Aujourd'hui, nous souhaitons récupérer ces concessions pour pouvoir les réattribuer. Or, celles-ci étant perpétuelles, nous sommes soumis à une longue procédure pour mener à bien cette opération.

Pour cela, nous devons prouver, sur plusieurs années, que les dites concessions ne sont plus entretenues, et c'est la raison pour laquelle les agents municipaux ont reçus pour consigne de ne plus s'en occuper.

Alors oui, cela ne fait pas beau, mais c'est la seule et unique solution. Le problème est que cela n'a jamais été fait et qu'à ce jour, c'est quasiment la moitié du cimetière qu'il faut récupérer.

Il nous faut donc en passer par là, malheureusement.

Enfin, pour conclure et rassurer tout le monde, oui l'équipe municipale en place respecte les morts et elle a le courage de s'attaquer à un sujet sensible. Nous respectons tellement les morts que nous avons entrepris la régularisation du foncier du cimetière du Cours de la Castagnère. Car pour ceux qui ne le savent pas, et nous ne l'avons nous même appris que juste avant la fin du mandat précédent, 90 % de ce cimetière est implanté chez un particulier. Nous souhaitons donc mettre fin à cette situation ubuesque et ça fait aussi partie du respect de nos morts.

Je vous laisse méditer la phrase suivante, gravée sur les colonnes à l'entrée d'un cimetière : « VOUS ÊTES CE QUE NOUS ÉTIONS, VOUS SEREZ CE QUE NOUS SOMMES »

## Réserve citoyenne

On peut constater depuis quelques temps que le réchauffement climatique engendre, de plus en plus fréquemment, des événements météorologiques pouvant être violents. Ce qui était jusqu' alors, exceptionnel, devient fréquent et sera semble-t-il la norme à l'avenir.

Notre commune est sujette à divers aléas, crues torrentielles, inondations pour ne citer que les plus problématiques. On peut aussi y ajouter, les chutes de blocs, la canicule etc.

Ces phénomènes sont pris en compte dans notre Plan Communal de Sauvegarde. Vous serez, prochainement, destinataires dans vos boîtes aux lettres du nouveau DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Lorsque des catastrophes interviennent, quelles que soient leur importance, on assiste toujours à des élans de solidarité pour venir en aide aux sinistrés ou personnes en difficultés et c'est tant mieux.

Depuis 2004 et la loi de modernisation de la sécurité civile, les communes ont la possibilité de créer une réserve communale de sécurité civile. Celle-ci sous l'autorité du Maire et composée de bénévoles peut, en cas de catastrophe ou situation de crise nécessitant des moyens plus importants qu'à l'habitude, être activée.

Les bénévoles peuvent par exemple, participer à l'alerte, au soutien et à l'assistance des populations.

L'objectif est de soutenir l'action des secouristes et des pompiers en permettant à ceux-ci de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Exemples de missions pour la réserve citoyenne :

Surveillance des cours d'eau

Orientation et aide aux sinistrés en cas d'évacuation

Aide au nettoyage et remise en état des habitations sinistrées

Assistance aux formalités administratives des sinistrés.

Il n'y a aucune obligation de permanence ou autre. Tout ne peut plus, uniquement, reposer sur nos agents (peu nombreux) ou sur les élus.

Nous comptons sur les bonnes volontés qui pour la plus part se manifesteront le jour venu, mais se porter volontaire permet une meilleure organisation.

## Les Travaux

### Rénovation du mur du cimetière

Le mur des escaliers du vieux cimetière, côté église, qui était en très mauvais état a été repris et rejointé par l'entreprise LACORTE de Montauban de Luchon.

Le résultat est vraiment au rendez-vous. Sur une prochaine tranche nous réaliserons la partie restante.



## Les Travaux suite...

### Démolition de la batteuse

C'est fait ! Le bâtiment de la batteuse est enfin démoli.

Et c'est confirmé, sa solidité n'était que précaire. Aujourd'hui, ce bâtiment, pourtant emblématique du village, qui a successivement servi de remise, de moulin, d'école, d'appartement, de savonnerie, ne fait plus partie du paysage.

Force est de constater que tout le monde s'en félicite. D'une part car, reconnaissons le, c'était une véritable « verrue » vu son état et d'autre part par la gêne visuelle qu'il engendrait au niveau du carrefour des 4 chemins.



### Pose de barrières de sécurité

Des barrières de sécurité ont été mises en place sur le pont enjambant le ruisseau du Cansech à la jonction entre la rue de Ste Christine et la place des Laouades. Une chute, en particulier côté aval pouvant s'avérer dangereuse.

Travaux de confection et de pose réalisés par l'entreprise LOOS de Burgalays.



## Les Travaux suite...

### Réduction de l'éclairage public

La première tranche a été réalisée. De la Rue cargue et en remontant jusqu'en haut du village, tous les lampadaires ont été remplacés par le même modèle mais équipés de LED moins énergivores. Les rues des Charmilles, de Langlade et du Lavoir étaient déjà en LED. La différence est que dans ces dernières les lampadaires ont toujours les vitres, ce qui n'est plus le cas sur les tous derniers modèles. Cette modification s'accompagne d'une baisse de l'intensité lumineuse entre 23h et 6h du matin.



Pour grignoter encore quelques euros, nous avons pu réduire la puissance souscrite auprès de notre fournisseur d'énergie.

Enfin les branchements non conformes pour les décorations de Noël ont été supprimés et remplacés par des prises homologuées.

Ces travaux ont été réalisés par le SDEHG.

La seconde tranche suivra normalement l'an prochain. Sa zone géographique n'est pas encore arrêtée

### A venir

Les travaux prévus cet été à l'école primaire pour la fermeture du Préau, ne seront réalisés qu'aux vacances de la Toussaint. En effet, nous ne pouvions lancer les commandes qu'après avoir eu confirmation de l'attribution des subventions. Lorsque cet accord est arrivé les délais pour avoir le matériel étaient trop importants et donc le calendrier prévu impossible à tenir.

L'appartement du 1<sup>er</sup> étage de la maison des pâtres va être entièrement rénové avant sa remise en location.

Même souci que précédemment. Le chauffage au gaz va être abandonné au profit d'un chauffage électrique. La chaudière était HS et rester au gaz aujourd'hui est une hérésie.

Nous démarrerons les travaux dès que les entreprises seront en mesure de le faire, au gré de leur approvisionnement en matériel.

### A L'étude

La réfection du toit de l'église. Cela est devenu urgent, il prend l'eau en de nombreux endroits et le remplacement d'ardoises ne suffit plus. Ce sera la priorité pour 2023.

Le carrefour des 4 chemins fera également l'objet, vraisemblablement fin août, courant septembre d'un aménagement test, cela permettra d'ajuster les travaux définitifs. L'abandon du rond-point est quasi acté. Trop coûteux pour le peu de circulation et surtout techniquement compliqué en raison de la configuration des lieux.

# Le Budget



## BUDGET COMMUNAL 2022

Comme promis dans notre précédent numéro, voici un point sur le budget de la commune pour l'année.

Cette année, le budget communal a été voté lors du Conseil Municipal du 18 avril 2022 sur la base du projet préparé par la commission des Finances.

Ce budget intègre le report excédentaire 472 220€ pour la partie fonctionnement (1) et le report déficitaire 100 857€ pour la partie investissement (2) constatés lors de l'arrêté des comptes 2021. Le déficit concernant la partie investissement a été comblé en prélevant 96 363€ sur l'excédent de la partie fonctionnement, le reste correspondant à des subventions en attente de versement.

## TAXE FONCIÈRE

Cette année, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière appelée par la commune, aussi bien sur le bâti que le non bâti malgré un certain désengagement de l'État au niveau des dotations allouées aux communes.

## INVESTISSEMENTS

Concernant les investissements, outre les travaux indispensables et le nécessaire renouvellement du matériel, ont été programmés, et à ce jour certains déjà réalisés :

- ↪ Rénovation du logement de la maison des pâtres
- ↪ Création du city stade et transformation du terrain de tennis en terrain multi sport
- ↪ Transformation du préau en salle pour le périscolaire
- ↪ Acquisition d'une débroussailleuse pour le service technique
- ↪ Le renouvellement de certaines décorations de Noël

(1) Recettes et dépenses courantes

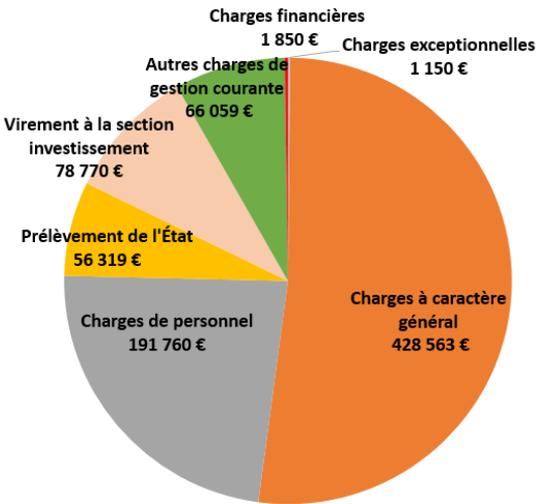
(2) Les acquisitions durables modifiant notre patrimoine, ainsi que les recettes majoritairement des subventions du Département et de la Région

A la page suivante vous trouverez les éléments du budget 2022.

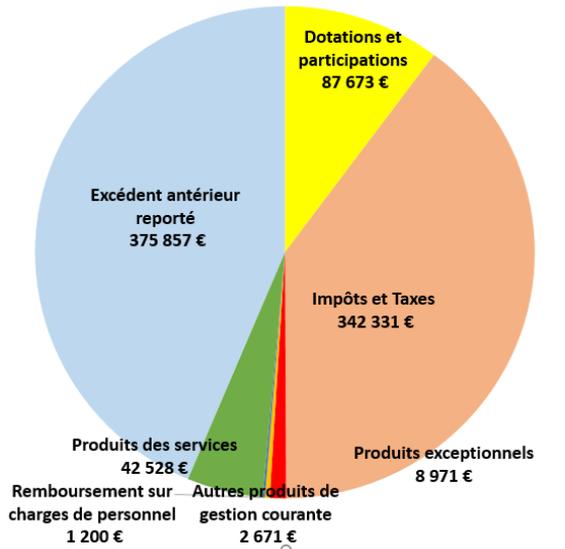
# Le Budget suite...

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

### Dépenses

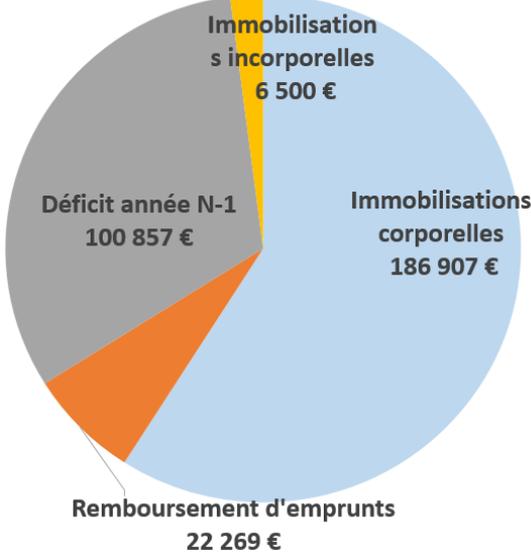


### Recettes

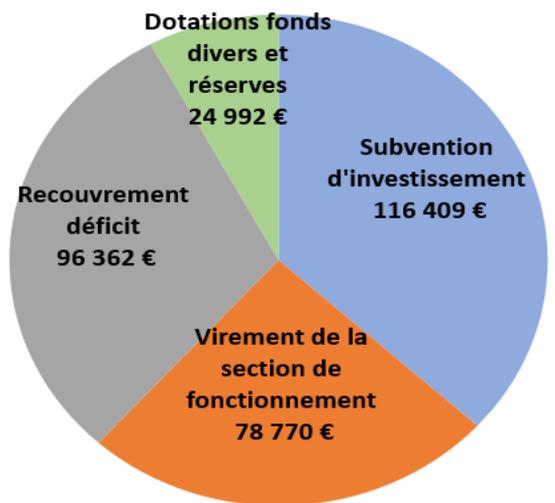


## BUDGET D'INVESTISSEMENT

### Dépenses



### Recettes



## Merci

La commune a investi quasiment 3000 euros pour le fleurissement de notre village. En ces périodes de forte chaleur, nos agents font ce qu'ils peuvent, mais ils n'ont pas la capacité de se démultiplier.

Aussi un grand merci aux habitants qui arrosent les fleurs à proximité, pas toujours, de chez eux. Pour n'oublier personne ils ne seront pas cités, mais ils se reconnaîtront.

Merci de ce que vous faites pour la collectivité et notre village.

## La Savonnerie Abellio

Parce qu'on peut vivre à côté sans jamais avoir osé pousser sa porte, l'histoire de la Savonnerie et son fonctionnement méritent d'être connus.

La Savonnerie Abellio s'est installée à Montauban en 2013.

Après une formation diplômante à l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs de Forcalquier, Jade Roux s'est installée dans notre village pour concevoir des savons haut de gamme destinés à tous à partir d'ingrédients originaux.

Les matières premières et les fournisseurs sont sélectionnés avec soins, pour la qualité et l'originalité de leurs produits, leur proximité et la passion avec laquelle ils exercent leur métier.

Tous les savons sont fabriqués selon un procédé de saponification à froid, ce qui garantit une excellente qualité de savon, naturellement hydratant et surgras. Ce procédé, artisanal, ancestral et non mécanisable, est assez peu utilisé car il ne permet pas de gros volumes de production. Les savons à froid représentent 3 à 4% de la production française.

(A contrario le procédé de saponification à chaud est réalisé par les industriels.)

Chaque recette de savon doit être validée par un toxicologue et la recette est suivie au gramme près. Chaque formulation contient de 2 à 4 matières grasses différentes (karité, huile d'olive, huile de coprah, huile de coco, etc .....

Le savon est le produit d'une réaction chimique entre 2 éléments : un corps gras et une base forte (la soude) qui vont donner du savon et de la glycérine naturelle. Toutes les qualités de chaque savon dépendent des ingrédients choisis.

Le processus de saponification se fait lors du mélange des matières grasses et de la soude et il faut bien 10 minutes de brassage au mixeur pour enclencher la réaction chimique, on peut alors ajouter si besoin les additifs naturels à la préparation (huiles essentielles pour l'odeur, pigments pour la couleur).

Le savon est alors coulé en bloc ou dans des moules. Il doit attendre 24h avant d'être coupé selon la forme et le poids final et il devra sécher 4 semaines avant d'être tamponné au logo de la savonnerie et mis en boîtes pour être vendu en boutique.

La production de la savonnerie est en moyenne de 1 tonne et demie par an. La majorité de la production est commercialisée en vente directe à la boutique.



## Du côté de l'École et de l'ALAE

### Notre école se porte bien.

Les effectifs restent stables d'une d'année sur l'autre.  
Pour l'année scolaire 2022/2023 nous avons inscrits à ce jour :  
24 élèves en maternelle, toutes sections confondues  
35 élèves en primaire répartis sur deux classes.

Du côté des personnels des mouvements vont avoir lieu.

M. Vincent PINSOLLE muté sera remplacé par M. Philippe MALES  
Mme Virginie GASNIER qui remplaçait à mi-temps Laura COMTE nous quitte. Nous ne connaissons pas encore le nom de la ou du remplaçant.

Enfin, côté ATSEM, suite au retour de Marie ABO à l'issue de son congé parental, c'est Corine MARSEGLIA qui nous quitte.

Toutes et tous jouent un rôle très important dans la réputation de notre école. Un grand merci.

### L'ALAE

L'ALAE, c'est un accueil d'enfants sur les temps charnières de la journée, entre l'accueil auprès des familles matin et soir, et les temps de repas en cantine.

Mais c'est aussi, et avant tout, des temps d'échange, de partage, et de franche rigolade !

Mais aussi des moments forts en partenariat avec les ALAES de la vallée (Luchon et Cazeaux) : BAL DE PROMO édition 2022 😊 Une vraie réussite ! La première d'une longue série !

Merci à la commune de Montauban de nous suivre dans nos projets.  
Merci aux habitants de Montauban de nous avoir aidés dans la quête des légendes du village.  
Merci à l'équipe enseignante de nous permettre de faire tout ce que l'on souhaite faire, et de nous suivre dans notre folie.  
Merci aux équipes d'animation pour cette belle année qui se termine !

Et en avant la prochaine 😊

Photos et textes Nina MIURA



Thème  
Plage



## La fête de l'École Simone VEIL

Le 30 juin a eu lieu la fête de l'École Simone VEIL.

Menacée par une météo incertaine, le ciel a finalement été clément et seules quelques gouttes sont tombées juste après le spectacle et les chants proposés pas les différentes classes de la maternelle au CM2.

Cette année la fête avait une particularité, puisque après 2ans d'annulation, élèves, enseignants et parents se retrouvaient pour ce moment toujours apprécié. Mais c'était aussi l'occasion de dévoiler le travail des enfants dans la réalisation de plaques de mosaïque constituant le nom de l'école.

Les élèves ont travaillé consciencieusement avec les enseignants et l'aide de l'association Mozaïk'Art de Bagnères de Luchon. Merci aux encadrantes car le résultat est remarquable.

Après la découverte des plaques et le spectacle, un apéritif offert par la municipalité a ouvert la partie conviviale avec grillades et desserts vendus au profit de l'association des parents d'élèves.

Cette fête était aussi l'occasion pour quelques élèves de vivre leurs derniers moments d'écoliers puisque l'an prochain ils auront le statut de collégien avec leur arrivée au collège.

Bravo aux enseignants et à l'association des parents d'élèves pour l'organisation de cette fête.



## Divers

### Le Brandon...

Millésimé 2020 et par deux fois reporté pour cause de COVID 19, nous avons, enfin pu le faire brûler dans la tradition. Un grand merci aux nombreuses personnes qui se sont déplacées pour profiter du spectacle et d'une météo clémente, ce qui n'est pas toujours de coutume



### A venir...

#### A noter sur vos agendas :



A compter du 14 juillet tous les jeudis jusqu'au 18 août (marché site de la batteuse (voir la page 1 de ce numéro)  
24 et 25 Juillet fête locale

## Etat-civil



### Décès à la Maison de Retraite « ERA CASO »

MAY née PRETTO Hélène, Marie, Thérèse à l'âge de 85ans

### Transcription de décès

CAZES Henri décédé à Saint-Gaudens à l'âge de 88 ans



*Très sincères condoléances aux familles.*

### Mairie de Montauban de Luchon

4 rue Cargue, 31110 MONTAUBAN DE LUCHON

Téléphone : 05.61.79.04.39

Mail : [accueil@mairie-montauban-de-luchon.fr](mailto:accueil@mairie-montauban-de-luchon.fr)

Site : [www.mairie-montauban-de-luchon.fr](http://www.mairie-montauban-de-luchon.fr)

Le secrétariat est ouvert au public:

Lundi & Jeudi 08h/12h      Mardi 14h/17h

Vendredi 14h/18h

#### MENTIONS LEGALES:

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:** Claude CAU / **COMITE DE REDACTION:** Claude CAU, Isabelle AUFRERE, Lydie BUSCAGLIA, Pierre CASSE

Patrick BOILEAU

**CONCEPTION, GRAPHISME et MISE EN PAGE:** Claude CAU / **PHOTOS:** Claude CAU (sauf mention contraire)

**IMPRESSION:** Imprimerie FABBRO sur papier cyclus print 115g/m<sup>2</sup> / certifié PEFC pour la protection durable de nos forêts.  
Marque Imprim'Vert / Tirage 400 exemplaires